



L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE le 09 janvier à 18h, le Conseil d'administration du CCAS de VIUZ EN SALLAZ, dûment convoqué le 02 janvier 2024, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Pascal Pochat-Baron.

Présents : Mesdames CHEMINAL Joëlle, LABAYE Josette, LAOUFI Nadia, LAVERRIERE Magali, TURCAS Dominique ; Messieurs BARATTIN André, Pochat-Baron Pascal

Absents excusés : Mesdames CAMUS Isabelle, MOGET Jeanine, SANTI Danièle, STENOUE Marie-Bénédicte ;

Madame LAVERRIERE Magali est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 20 juin 2023 est approuvé à l'unanimité

1. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Monsieur le Président rappelle que le débat d'orientation budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire annuel, précédant celle du vote. La tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB), doit se faire dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire s'effectue sur la base d'un rapport précisant la situation financière et économique de la structure, les évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes, l'endettement.

Il ne s'agit pas de présenter tous les éléments constitutifs du budget, mais bien d'évoquer le contexte dans lequel ce budget se construit, ainsi que les actions fortes et les priorités, et par voie de conséquence les moyens financiers à mettre en œuvre.

Le rapport d'orientations budgétaires ci-annexé est présenté aux membres du CCAS.

Le Conseil d'Administration prend acte, à l'unanimité, de la tenue du débat d'orientation budgétaire du CCAS relatif à l'exercice 2024 du CCAS.

La réunion du Conseil d'Administration du CCAS pour le vote du budget primitif 2024 est prévue le 23 janvier 2024 à 18h, sous réserve de la réception du compte de gestion de la trésorerie.

Vu la Secrétaire,
Magali LAVERRIERE

Vu le Président,
Pascal Pochat-Baron